

que seulement 3 p. 100 des cassettes vidéo vendues au Canada aient été produites dans notre pays.

Ils demandent au Parlement d'adopter une loi sur la distribution des films qui donnerait aux Canadiens le contrôle sur la distribution des films au Canada et permettrait vraiment aux cinéastes canadiens de montrer leurs oeuvres dans leur propre pays.

LA PROTECTION CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, ces pétitionnaires font remarquer qu'une Canadienne sur dix est battue par son compagnon et qu'une femme sur quatre est agressée ou maltraitée sexuellement et que toutes les 17 minutes une Canadienne est victime d'une agression sexuelle d'un genre ou d'un autre.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de faire en sorte que les femmes ainsi que leurs enfants puissent se protéger contre la violence, d'envisager l'opportunité d'augmenter le financement des foyers de transition et des centres de défense de la femme et de veiller à ce que les femmes bénéficient d'une plus grande protection dans le cadre des nouvelles lois.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. Paproski): Toutes les questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, je demande que toutes les motions portant production de documents soient reportées.

Le président suppléant (M. Paproski): Toutes les motions sont-elles reportées?

Des voix: D'accord.

Le budget—M. Loïselle

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 28 avril 1989, de la motion de M. Wilson (Etobicoke—Centre): Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que de l'amendement de M. MacLaren: Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«la Chambre déplore que le gouvernement ait imposé des taxes injustes et fait des coupures dans les programmes vitaux, y compris ceux qui concernent les garderies, le développement régional et l'agriculture, dans ses efforts pour réduire son déficit annuel, bien que ces efforts aient été rendus futiles par sa politique inappropriée des taux d'intérêt élevés; et

Que la Chambre condamne le gouvernement pour la poursuite de ces politiques, qui sont particulièrement onéreuses pour les Canadiens à faible revenu et à revenu moyen et qui feront certainement obstacle à l'essor futur de l'économie canadienne.»

ainsi que du sous-amendement de M. Nystrom: Qu'on modifie l'amendement en ajoutant ce qui suit:

«et que la Chambre blâme en outre le gouvernement

- 1) d'imposer aux familles canadiennes les nouvelles charges fiscales les plus lourdes qu'on ait connues à notre époque,
- 2) de manquer à son engagement de favoriser l'égalité des régions,
- 3) de maintenir, et même d'accroître l'injustice du système fiscal, et
- 4) de s'attaquer à l'universalité des programmes sociaux essentiels.»

L'hon. Gilles Loïselle (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je suis honoré d'intervenir aujourd'hui pour appuyer le Budget déposé la semaine dernière par mon collègue le ministre des Finances (M. Wilson). Ce Budget est important pour l'avenir du Canada. Il traite de ce que nous devons faire à titre de gouvernement et comme peuple pour maintenir les programmes sociaux et les niveaux de vie élevés auxquels les Canadiens tiennent pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Ce Budget, monsieur le Président, traite de ce que nous devons faire pour relever les défis et exploiter les possibilités d'un monde en mutation, de ce que nous devons faire pour affirmer notre souveraineté, souveraineté de nation mûre et sûre d'elle-même, et enfin, pour